



Pas de contrat d'assurance, et refus de résiliation

Par **gwenn29**, le **09/02/2011** à **19:36**

Bonjour,

ayant acheté une voiture pour la première fois, j'ai souscrit par téléphone dans une compagnie d'assurance (celle de mes parents)

Cependant, j'ai trouvé beaucoup moins cher ailleurs quelques jours plus tard.

J'ai reçu les contrats que je devais retourner sous 45 jours maximum et une vignette provisoire de 45 jours.

Je n'ai jamais renvoyé de contrat signé, ni aucun documents concernant mon véhicule.

Après beaucoup de relance de leur part, je leur ai expliqué que j'avais des soucis de carte grise avec l'ancien propriétaire.

De plus, que je ne signerai pas et que n'ayant plus d'emploi et aucune rémunérations, je n'étais pas en mesure de payer les cotisations.

Pour finir, je n'ai jamais reçu de vignettes, mon assurance me prélève depuis 6 mois 20€/mois en supplément.

Le véhicule ne fonctionne plus depuis 3 mois, je l'ai précisé à mon assureur, celui-ci ne veut rien entendre!

Après des rendez-vous, mon conseiller refuse de m'aider et de résilier mon contrat. "je paie et je me tais"

Je me retrouve aujourd'hui, pour la première fois au contentieux.

Il doit y avoir une solution pour résilier mon contrat?

Ai-je le droit de demander un remboursement?

Suis-je en tort?

Après avoir demandé de l'aide sur différents forums, je n'ai toujours aucune réponse!

Je remercie la personne qui pourra m'informer et m'aider.

Aurevoir

Par **chaber**, le **10/02/2011** à **07:56**

Bonjour,[citation] Le véhicule ne fonctionne plus depuis 3 mois, je l'ai précisé a mon assureur, celui-ci ne veut rien entendre! [/citation] l'assureur a raison, ce n'est pas une cause de résiliation.

[citation] ayant acheté une voiture pour la première fois, j'ai souscrit par téléphone dans une compagnie d'assurance (celle de mes parents)

Cependant, j'ai trouvé beaucoup moins cher ailleurs quelques jours plus tard.

J'ai reçu les contrats que je devais retourner sous 45 jours maximum et une vignette provisoire de 45 jours. [/citation]de qui avez-vous reçu les contrats à signer? de l'assureur de vos parents ou de l'assureur que vous avez trouvé?